



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER A 19 H

**Présents :** Michel RUIZ, Jean-Luc TURZO, Marie-Paule CAMOSSETTI, Jean-Luc FERNANDEZ, Claudie BOUTON, Pascal CORTEJO, Didier BREART, Georges AMBROSIANO, Annie LEA, Serge REBOUL, Luc TALASSINOS, , Elisabeth PELEGRIN, Milvia BLACHERE, Nicole DECONSTANZI, Nathalie TANTI, Guillaume COSTE, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ, Isabelle SORGENTE, Claude MERINDOL.-----/

**Absents-Excusés :** Gilberte BALDUCCHI pouvoir à Jean-Luc FERNANDEZ, Marc CARLETTI pouvoir à Georges AMBROSIANO, Marie HIESTAND pouvoir à Marie-Paule CAMOSSETTI, Paul GATIAN pouvoir à Guy SAVANT-AIRA. -----/

Compte tenu de la démission de Marilyne DURAND, conseillère municipale, le conseil municipal procède à l'**installation d'un nouveau conseiller municipal, Claude MERINDOL.**

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** désigne Isabelle SORGENTE, secrétaire de séance.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 6 abstentions :** Paul GATIAN pouvoir à Guy SAVANT-AIRA, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 7 décembre 2018.
- **Le Conseil Municipal, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à son article L2312-1,** prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour 2019.
- **Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 6 voix contre, Paul GATIAN pouvoir à Guy SAVANT-AIRA, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ,** décide d'ouvrir les crédits d'investissement avant le vote du budget 2019, soit un montant global de 338 000 € ; l'ouverture des crédits étant inférieure au quart des crédits d'investissement ouverts au budget 2018 ; Autorise le Maire à utiliser les crédits proposés, précise qu'ils seront repris au Budget 2019.
- **Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, par 23 voix pour, 1 voix contre, Annie LEA et 3 abstentions, Luc TALASSINOS, Nicole DECONSTANZI, Guillaume COSTE,** décide de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR et adopte le plan de financement du projet de vidéoprotection : coût global de l'opération : 135 600 € HT - Aide Etat - DETR : 37 345 €, Aide Départemental : 23 120 €, Aide exceptionnelle de l'Etat / réserve parlementaire : 10 000 €, Aide Métropole Territoire du Pays d'Aix : 29 677 €, Autofinancement de la Commune : 35 458 € + TVA. Autorise le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à l'obtention des aides et à la mise en œuvre de l'opération.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** décide de verser : un deuxième acompte de 50 000 € au CCAS, une subvention de 4 000 € à l'Association Gréasque Etcetera afin d'organiser le 30 mars prochain le festival Des Livres et Vous, une subvention de 1 200 € à l'Association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud destinée à organiser dans les Alpes de Hautes Provence, un séjour destiné aux élèves de CM2 de l'école élémentaire de Gréasque.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 20 voix pour et 7 abstentions :** Jean-Luc TURZO, Paul GATIAN pouvoir à Guy SAVANT-AIRA, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ, décide de porter de 8 à 7 le nombre de postes d'adjoints au Maire.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 20 voix pour et 3 abstentions :** Annie LEA, Luc TALASSINOS, Guillaume COSTE, 9 élus ne prenant pas part au vote : Jean-Luc TURZO, Serge REBOUL, Milvia BLACHERE, Paul GATIAN pouvoir à Guy SAVANT-AIRA, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ, décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le 1<sup>er</sup> rang des adjoints.

- **Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal désigne deux assesseurs, François CERMELJ et Claude MERINDOL, puis, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés,** élit Didier BREART en qualité de 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, par 13 voix pour, 5 bulletins blancs ou nuls. 9 élus ne prennent pas part au vote : Jean-Luc TURZO, Serge REBOUL, Milvia BLACHERE, Paul GATIAN pouvoir à Guy SAVANT-AIRA, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ.
- **Le Conseil Municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés,** élit Elisabeth PELEGRIN en qualité de 7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, par 19 voix pour, 2 bulletins blancs ou nuls. 6 élus ne prennent pas part au vote : Paul GATIAN pouvoir à Guy SAVANT-AIRA, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ.

**Départ de Milvia BLACHERE à 20h17, elle donne pouvoir à Claudie BOUTON.**

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** approuve la convention définissant les modalités de la maîtrise d'ouvrage unique sur l'opération d'aménagement de l'entrée de ville Nord-Ouest sur l'avenue Ferdinand Arnaud et la délégation de la maîtrise d'ouvrage de la ville de Gréasque au Territoire du Pays d'Aix et autorise le Maire à signer la convention.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** approuve les orientations proposées à la CAF, autorise le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 et à engager toutes les démarches nécessaires à la finalisation de ce dossier ; approuve le pré-engagement à élaborer une convention territoriale globale conformément aux sollicitations de la CAF. L'accord de pré-engagement sera annexé au CEJ et portera sur la même durée (2018-2021).
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 6 abstentions : Paul GATIAN pouvoir à Guy SAVANT-AIRA, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ,** approuve la nouvelle répartition de l'enveloppe indemnitaire des élus délégués :

	Pourcentage
Le Maire	51 %
Adjoint au Maire (7)	18,45 %
Conseillers municipaux délégués (4)	7,2 %

En pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale.

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 6 abstentions, Paul GATIAN pouvoir à Guy SAVANT-AIRA, Guy SAVANT-AIRA, Chantal PAPA, Hélène GAILLARD, Nathalie MAUREL, François CERMELJ,** décide de créer un emploi permanent de catégorie A de la filière administrative du grade d'attaché territorial à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 et modifie le tableau des effectifs en conséquence ; précise que cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel dans les conditions de l'article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté ; précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.
- **Le Conseil Municipal, prend acte** du rapport d'activités des directions générales adjointes (DGA) de la Métropole Aix-Marseille-Provence au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 et précise que ces informations seront tenues à la disposition du public en Mairie-annexe et sur le site Internet de la commune.
- **Le Conseil Municipal prend acte** de la signature des marchés, conventions et contrats signés au titre de la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Monsieur le Maire depuis le 7 décembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 07.

Fait à GREASQUE, le 4 Mars 2019

**LE MAIRE,  
Michel RUIZ**